Anne Froidevaux

# Observer les pratiques des ensei

L'introduction du Plan d'études romand (PER) suscite un certain nombre de questions, non seulement sur le processus de familiarisation avec de nouveaux contenus, mais aussi sur ce qu'il implique en termes d'évaluation. Un groupe de recherche intercantonal organise régulièrement des journées d'étude sur cette thématique et a invité, le 31 mai dernier à Neuchâtel, les milieux concernés à discuter les pratiques des enseignants en évaluation afin de mieux les connaître et d'en tenir compte dans les travaux en cours. Compte-rendu.

Un public nombreux et varié est venu écouter les intervenants de la journée d'étude organisée par le groupe intercantonal pour l'évaluation et l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) sous le titre «Les pratiques des enseignants en évaluation: que nous apprennent-elles?» Plusieurs travaux de recherche ou de formation en cours dans les HEP et universités romandes ont été présentés et ont permis de discuter différentes questions qui se posent dans les pratiques. On a également pu profiter de la présence de Jean-Marie de Ketele, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, venu présenter ses réflexions en matière d'évaluation de tâches complexes.

### Les ajustements: de l'égalité à l'équité

Les notions d'arrangement<sup>1</sup> et d'ajustement<sup>2</sup> dans l'évaluation ont été examinées par différents intervenants lors de

la matinée. Alors que les arrangements sont écartés des pratiques admissibles par les enseignants car jugés subjectifs, les ajustements s'inscrivent quant à eux clairement dans les pratiques des enseignants et font partie intégrante d'un dispositif d'évaluation bien pensé: ils contribuent à garantir une forme d'équité, en tant que «prise en compte des différences» plutôt qu'une égalité de traitement automatique et aveugle. Il a également été relevé que si l'on encourage la différenciation dans le temps d'enseignement (comme le fait la LEO3), il est pertinent de pouvoir mettre en place des ajustements au moment de l'évaluation, afin d'assurer la continuité de la logique d'équité. On a encore souligné à ce sujet la nécessité de déterminer un cadre précisant les types d'ajustements pouvant être appliqués.

### Entre évaluation formative et certificative

Les rapports entre évaluation formative et certificative dans les pratiques enseignantes ont également été discutés. Si l'on sait que ce sont des types d'évaluation différents et distincts, dans la réalité ils s'articulent de manière étroite, idéalement dans une forme de continuité, mais parfois en se confondant et en se limitant au jugement certificatif. La clarification des deux types d'évaluation autant qu'un décloisonnement semblent constituer dès lors des enjeux importants pour la formation des enseignants.

On a également traité de l'impact des évaluations externes sur l'évaluation en classe, en particulier du fait que l'on cherche parfois à se baser sur les épreuves cantonales pour renforcer l'harmonisation des pratiques d'évaluation en classe. Or cette tendance va à l'encontre de la logique de jugement professionnel sur laquelle reposent ces pratiques. Il serait donc judicieux de renforcer ces deux types d'évaluation (interne et externe) de manière certes séparée mais complémentaire.

## D'une logique d'exécution à une logique de conception

La question du jugement professionnel

dans l'évaluation en classe a été approfondie à travers des discussions sur la posture de l'enseignant dans le processus d'évaluation. On peut constater une tendance de certains praticiens à adopter une posture formelle – d'autant plus en période de réforme, potentiellement déstabilisante -, c'est-à-dire à chercher à s'adapter aux directives d'établissement et autres références externes au risque de s'éloigner des contenus effectivement travaillés en classe. Or c'est précisément le sens de l'évaluation en classe: on évalue ce que l'on a enseigné. Derrière cette lapalissade se cache une réalité plus complexe qu'il n'v paraît: cela suppose un travail d'appropriation du PER d'une part, et d'outils théoriques tels que la docimologie et la taxonomie d'autre part, une base nécessaire pour garantir à la fois la pertinence de l'évaluation et sa proximité avec les contenus enseignés.

#### Vers une évaluation plus qualitative

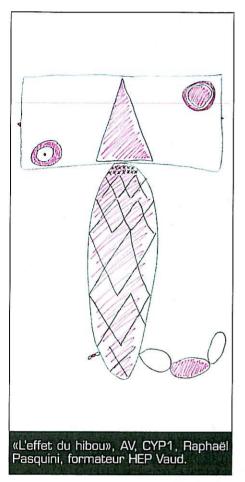
Le dessin ci-contre, ayant été réalisé (par un formateur!) tout en respectant une grille de critères devant permettre de dessiner un hibou, a suscité une réflexion autour de l'évaluation des tâches complexes. On a en particulier relevé la nécessité d'aller au-delà de l'addition des critères atteints pour développer une logique plus qualitative, fondée par exemple sur un seuil d'atteinte minimum et une vision plus globale de la tâche, afin de permettre une appréciation pertinente de la production des élèves.

#### Les tâches complexes et leur évaluation

Parmi les nombreuses réflexions apportées par Jean-Marie de Ketele, on peut relever en particulier la distinction qu'il propose entre les démarches et les fonctions de l'évaluation (voir tableau). Soulignant les limites de l'évaluation sommative pour l'appréciation des tâches complexes, il a ensuite développé la notion d'évaluation herméneutique (ou interprétative) qui, selon lui, consiste à «recueillir les indices les plus pertinents, qualitatifs ou quantitatifs, et surtout à les arranger, à les mettre en cohé-



## gnants pour améliorer l'évaluation



rence pour donner du sens à cet ensemble d'informations de diverses natures, pour pouvoir porter un jugement évaluatif et prendre une décision, qu'elle soit certificative, régulatrice ou d'orientation». Ce serait précisément là l'une des conditions nécessaires à une évaluation pertinente des compétences.

#### Evaluer au 1er cycle

Le sujet brûlant de l'évaluation en 1re et 2e années a également été abordé. Alors qu'avant le PER on y évaluait de manière plus souple et globale, l'entrée en vigueur d'objectifs d'apprentissage explicites pose inévitablement et concrètement la question de l'évaluation. Les intervenants ont relayé certaines préoccupations des enseignants à ce sujet, comme le fait qu'ils ont l'habitude de faire des «observations» plutôt que de véritables évaluations, ou de ne pas disposer des outils qui leur permettraient de réaliser une évaluation compatible avec le PER, en particulier en termes de compétences. C'est à partir de ce type de constats que le groupe de pilotage neuchâtelois pour l'évaluation a ensuite élaboré un dispositif, grâce à une démarche participative qui lui a permis de consulter régulièrement des enseignants.

#### Chercher l'équilibre

Comme cela a été rappelé lors de cette journée d'étude, le PER est un référentiel d'enseignement et non d'évaluation. Evaluer à partir du PER suppose donc un important travail d'analyse et de transfert vers un modèle d'évaluation des compétences, qui ne peut reposer sur les seuls enseignants. On a également pu percevoir au fil des présentations les différentes tensions qui existent entre les contraintes d'une évaluation système, de directives ou de la volonté d'harmonisation, d'une part, et la nécessité de rester proche des contenus enseignés et l'évaluation des compétences d'autre part. Cependant, le maître mot de la journée était bien la collaboration. soulignant ainsi la nécessité de travailler sur la complémentarité et la continuité entre les différentes fonctions de l'évaluation et de viser ainsi une forme d'équilibre dans le système - un équilibre qui ne peut que reposer sur une réflexion menée en commun par les praticiens, les chercheurs et les responsables scolaires.

D'autres informations ainsi qu'une interview de Jean-Marie de Ketele sont disponibles sur le site de l'IRDP: www.irdp.ch

Fonction → Démarches	Orientation Au début d'année ou de trimestre	Régulation Pendant un apprentissage non terminé	Certification En fin d'année ou de trimestre
Sommative	l'enseignant fait la somme des prérequis maîtrisés pour décider des remédiations ou consolidations nécessaires	l'enseignant fait une interrogation notée pour prendre des décisions d'amélioration de l'apprentissage non terminé	l'enselgnant met une note pour certifier socialement la réussite de l'élève (bulletin chiffré ; diplôme avec notes or pourcentages)
Descriptive	l'enseignant décrit les prérequis maîtrisés pour décider des remédiations ou consolidations nécessaires	l'enseignant identifie et décrit les acquis et les erreurs ou les difficultés des élèves pour prendre les décisions d'amélioration de l'apprentissage non terminé	l'enseignant identifie et décrit les acquis des élèves et ainsi certifie socialement la réussite de l'élève (bulletin descriptif; diplôme ou certificat descriptif)
Herméneutique (ou interprétative)	l'enseignant recueille un ensemble d'indices et leur donne du sens pour prendre les décisions nécessaires avant de commencer un nouvel apprentissage	l'enseignant recueille un ensemble d'indices pour poser un diagnostic sur les acquis, les erreurs et les difficultés des élèves et ainsi prendre des décisions d'amélioration de l'apprentissage en cours	l'enseignant recueille un ensemble d'indices pour identifier les acquis des élèves et ainsi certifier socialement la réussite au terme d'un trimestre ou d'une année

Selon Pierre Merle (Merle, 2012): «Compromis que l'enseignant effectue plus ou moins consciemment par rapport à des contraintes interpersonnelles et/ou institutionnelles, notamment pendant le processus d'interprétation et de prise de décision en cours de correction des productions des élèves.»

Marc Viridiana & Martine Wirthner. (2013). Développement d'un modèle d'évaluation adapté au PER: rapport scientifique du projet d'épreuves rom-andes communes /avec la collaboration de Sabrina Uldry. Neuchâtel: IRDP.

Défini par des intervenants comme une «intervention effectuée par l'enseignant pour aménager délibérément son dispositif d'évaluation en fonction de la spécificité de la situation d'un ou de plusieurs de ses étèves, qui engage alors une modification des conditions sociales, matérielles, symboliques des pratiques évaluatives».

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Loi sur l'enseignement obligatoire du 11 juin 2011 (canton de Vaud), en vigueur dès le 1er aout 2013.

P. Merle (2012). L'évaluation des élèves. Une modélisation interactionniste des pratiques professorales. In L. Mottier Lopez & G. Figari (Eds), Modélisations de l'évaluation en éducation. Questionnements épistémologiques (pp. 81-96). Bruxelles: De Boeck. Collection Raisons éducatives.